

code de la spécialité C.M.F02.S03.04

Codes des métiers correspondants à la spécialité :

C 1101, H 1102, I 1101, I 1102, J 1103, J 1105, K 1101, K 1203, K 1204, K 1402, L 1101, L 1201, L 1202, L 1205, L 1300, L 1401, L 1402, L 1705, L 1803, N 1101, O 1201, O 1301, P 1301, O 1402, P 1500

Fiche d'identité de la spécialité: Management public

Niveau: Master

Domaine: sciences économiques, de gestion et commerciales

Filière: sciences de gestion

Spécialité: Management public

1- Localisation de la formation:

Faculté: sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion

Département : sciences de gestion

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté n° : 1160 du 09Aout 2016

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : /

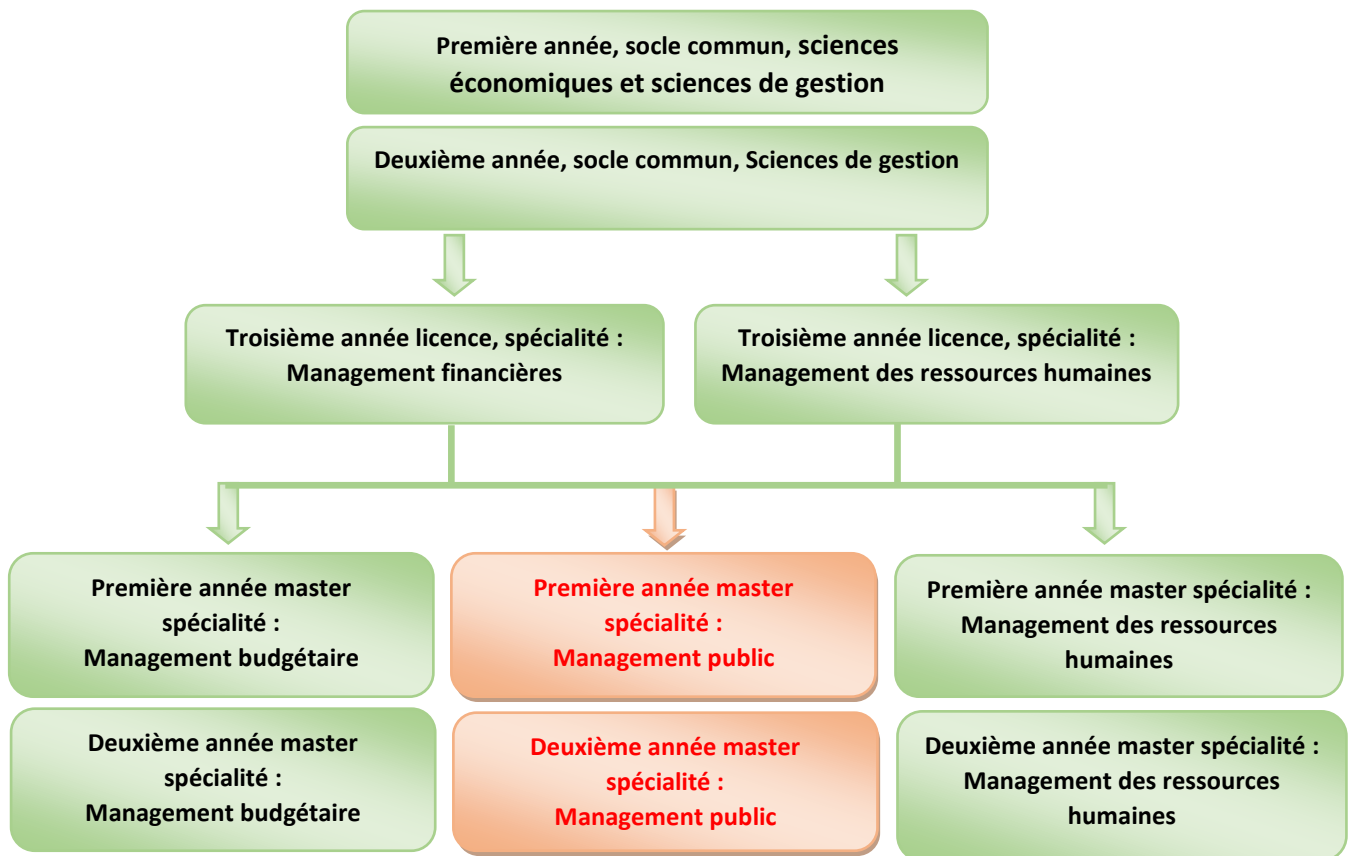
Partenaires internationaux : /

Autres établissements partenaires : /

- Laboratoire Management - Transport - Logistique (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)
- Laboratoire d'études économiques de l'industrie locale (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)
- Laboratoire d'Economie d'Entreprise et de Gestion Appliquée (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)
- Laboratoire de recherche en stratégie d'organisation et marketing (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)
- Laboratoire d'Etudes Economiques du Maghreb (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)
- Laboratoire d'économie des investissements dans les énergies renouvelables et stratégies de financement des zones reculées (laboratoire de recherche à la Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et sciences de Gestion, Université de Batna 1)

3- Organisation générale de la formation: position du projet

Ce Graphique indique le parcours du master académique en " **Management public** " dans le parcours de formation.



4- Contexte de la formation:

La formation Master Académique en Sciences de Gestion, spécialité : "Management Public", qui s'appuie sur un contenu pédagogique pluridisciplinaire et se forme à travers trois contextes de formation, à savoir :

- **Le contexte d'orientation** : pour l'étudiant : Il conjugue les facteurs influant sur les désirs et vœux de l'étudiant (motivation scientifique, préparation cognitive) dans le but d'orienter l'étudiant vers des attraits professionnels liés à l'administration publique, que ce soit au niveau central ou local.
- **Contexte d'enseignement**: Il comprend des facteurs qui jouent un rôle direct dans le processus éducatif, tels que la nature interdisciplinaire qui comprend de nombreuses matières éducatives principales et horizontales en plus des unités méthodologiques appartenant à différents domaines de connaissances.
- **Le contexte d'insertion dans le monde du travail** : une grande capacité d'adaptation de l'étudiant aux différentes conditions de travail, notamment dans les secteurs économiques et sociaux généraux

5- Objectifs de la formation:

- Ce master donne une formation approfondie dans le domaine de la gestion publique, et mêle des enseignements académiques à des enseignements à orientation professionnelle, et lorsque l'étudiant obtient un master en management public, il aura l'éligibilité pour s'inscrire en doctorat au Département des Sciences de Gestion par des passerelles : gestion des ressources humaines, gestion budgétaire, gestion publique,...etc.
- La formation dans cette spécialité permet aux étudiants de comprendre l'importance de la gestion publique en raison de ses répercussions sur les différents secteurs publics économiques et sociaux. En plus de fournir aux étudiants les connaissances et l'expérience nécessaires qui les qualifient pour exercer des emplois de gestion dans les secteurs publics, que ce soit au niveau central ou local.
- D'autre part, la formation au Master en Management Public contribue à la formation de chercheurs qui ont la capacité de bénéficier dans le domaine des institutions économiques publiques et des administrations publiques et d'autres branches scientifiques connexes telles que la gestion budgétaire, l'administration publique, les ressources humaines ressources et la formation de cadres capables d'accomplir des tâches officielles dans la pratique administrative dans les institutions gouvernementales.

6- Profils et compétences visés:

- A l'issue de la formation et de l'obtention d'un master académique en Management Public, l'étudiant aura une connaissance de multiples sources et nature (économique, administrative, financière, juridique,...), et ainsi il aura obtenu un équilibre de connaissances qui le qualifient pour ce qui suit :
- La capacité d'approfondir leurs connaissances et de leur fournir de nouvelles compétences dans l'administration publique et de les utiliser dans la pratique ;
- La capacité de connaître les sources financières dont dispose l'État pour financer les projets publics économiques et sociaux, ainsi que la connaissance des outils les plus importants liés à l'obtention de fonds ainsi qu'aux dépenses publiques ;
- La possibilité d'emploi dans tous les institutions gouvernementales, que ce soit au niveau central ou local, et cela peut aussi être la meilleure voie pour accéder à la profession de conseiller financier ;
- L'identification de nouveaux problèmes, notamment ceux nécessitant par les exigences une (nouvelle) gestion publique moderne et les réformes dans le domaine administratif et budgétaire à travers le développement des tâches de l'État et des techniques d'intervention de l'État et des agences de contrôle dans les secteurs publics, en plus de la modernisation des administration;
- La capacité de poursuivre des études de troisième cycle dans le domaine, et donc la possibilité d'encadrer et de fournir les compétences et aptitudes spécialisées nécessaires à l'université ou à toute autre institution et organisme ;
- Développer la base de recherche scientifique dans le cadre des connaissances et de l'accumulation scientifique produites par ce système

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité:

La présentation de la formation est un master académique spécialisé en : management public. Dans ce contexte, la formation des étudiants pour tous les secteurs de l'administration relève de l'activité publique et économique, et notamment :

- Institutions nationales (gestionnaires, conseillers,ect).
- Corps diplomatique (conseillers, attachés et administrateurs au sein d'organismes nationaux et internationaux).
- Assurer des fonctions multiples au sein des institutions et administrations publiques / institutions économiques nationales / secteur des services financiers et bancaires / organismes publics internationaux).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n°160du 09 AOUT 2016

portant Harmonisation des Masters habilités au titre de l'université de Batna 1 pour le domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales»

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°89-136 du 29Dhou El Hidja 1409 correspondant au 1er août 1989, modifié et complété, portant création de l'université de Batna ;
- Vu le décret exécutif n°01-208 du 2 Joumada El Oula 1422 correspondant au 23 juillet 2001 fixant les attributions, la composition et le fonctionnement des organes régionaux et de la conférence nationale des universités,
- Vu le décret exécutif n°08-265 du 17 Chaâbane 1429 correspondant au 19 août 2008 portant régime des études en vue de l'obtention du diplôme de licence, du diplôme de master et du diplôme de doctorat;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu l'arrêté n°139 du 07 Aout 2008, modifié, portant habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2008 - 2009 à l'université de Batna,
- Vu l'arrêté n°212 du 01 Juillet 2009, modifié, portant habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2009-2010 à l'université de Batna,
- Vu l'arrêté n°712 du 03 novembre 2011 fixant les modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant création, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine;
- Vu l'arrêté n°775 du 12 Aout 2014 portant habilitation de masters ouverts au titre de l'année universitaire 2014-2015 à l'université de Batna,
- Vu l'arrêté n°507 du 15 juillet 2014 fixant la nomenclature des filières du domaine « Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales » en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master ;
- Vu le procès-verbal de la réunion conjointe des Vices Recteurs Chargés de la Pédagogie et des Présidents des Comités Pédagogiques Nationaux des Domaines élargie aux Secrétaires Permanents des Conférences Régionales relative à la procédure d'harmonisation des masters, tenue les 20-21 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités du Centre (Université de Blida 1), les 24-25 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités de l'Est (Université de Constantine 2) et les 27-28 février 2016, au siège la Conférence Régionale des Universités de l'Ouest (Université d'Oran 1) ;



- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique National du Domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales», portant validation de l'harmonisation des masters, présentés par les établissements universitaires, avec le référentiel établi par le Comité Pédagogique National du Domaine, tenue à l'université des Sciences Islamiques « Emir Abdelkader », le 22 mai 2016.

ARRETE

Article 1er : Le présent arrêté a pour objet l'harmonisation des Masters du domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales», habilités au titre de l'université de Batna 1, conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : Les dispositions du présent arrêté ne concernent pas les étudiants inscrits en master antérieurement à l'application du présent arrêté.

Les étudiants souhaitant poursuivre leurs études conformément au référentiel, peuvent le faire via le système de passerelles. Les unités d'enseignement acquises antérieurement, sont alors capitalisables et transférables dans le nouveau parcours suivi par l'étudiant, suivant une correspondance des unités d'enseignement établie par les équipes pédagogiques des spécialités de master de l'établissement concerné.

Art. 3 : Sont abrogées, les spécialités des masters du domaine «Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales», habilités au titre de l'université de Batna en vertu de:

- l'arrêté n°139 du 07 Aout 2008, modifié
- l'arrêté n°212 du 01 Juillet 2009, modifié,
- l'arrêté n°775 du 12 Aout 2014,

Art. 4 : L'application du présent arrêté prend effet à compter de l'année universitaire 2016-2017.

Art. 5 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation Supérieurs et le Recteur de l'université de Batna 1 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger le :.....

**Le Ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique**



Annexe :
Harmonisation des Masters habilités
au titre de l'Université de Batna 1
pour le domaine « Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales »

Domaine	Filière	Spécialité	Type
Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales	Sciences commerciales	Marketing des services	A
	Sciences de gestion	Management des ressources humaines	A
		Management budgétaire	A
		Management public	A
	Sciences économiques	Economie industrielle	A
		Economie monétaire et bancaire	A
	Sciences financières et comptabilité	Comptabilité et audit	A

